

Programme Droit civil et Droit administratif Paris 1, L2

Par **panda**, le 11/05/2006 à 17:02

Bonjour,

Je dois passer au mois de septembre un examen pour entrer en équivalence en L3 ,il s'agit de deux épreuves de 3 heures, une en droit administratif une en droit civil portant sur le programme de L2, quelqu'un aurait il le détail des enseignements étudiés dans ces deux matières à Paris1 ??

MERCI

Par **mathou**, le 11/05/2006 à 19:46

Je peux de tête de donner les grands titres dans les deux matières:

- administratif : service public, actes administratifs-abrogation, police administrative, hiérarchie des normes et sources du droit administratif, responsabilité de la puissance publique, contrats administratifs et leur régime, recours pour excès de pouvoir...

Le mieux est de regarder le livre du professeur Frier, qui enseigne à Paris I Panthéon Sorbonne.

- civil : droit des contrats (conditions de conclusion, annulation, clauses particulières, responsabilité contractuelle, exécution forcée, chaînes de contrats...) et droit de la responsabilité civile (réparation, fait anormal-dommages-lien de causalité, les divers régimes de responsabilité du fait personnel, d'autrui, des choses, régimes spéciaux, accidents de la route, choses défectueuses...).

Un bon livre, celui du professeur Delebecque qui y enseigne également.

Les matières contiennent les mêmes éléments quelles que soient les facultés, à une ou deux exceptions près. Mais je n'ai pas compris, c'est sur le programme de toute l'année que portera l'examen ?

Par **panda**, le 12/05/2006 à 08:54

Merci de cette réponse si rapide !

Je n'ai pas vraiment tous les détails pour le moment mais il semble bien que l'examen portera

sur TOUT le programme.. Je me demande si il ne serait pas plus raisonnable de me contenter

d'une équivalence en 2ème année parceque là je risque d'être un peu perdue ! Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **12/05/2006** à **09:18**

Ca va pas être facile surtout de bosser ça seul. Mais ça vaut le coup de tenter, surtout si tu as une porte de sortie avec l'équivalence deuxième année. Au moins pour voir à quoi ressemble un exam de droit.

:wink:

Et pour les révisions on est là en cas de questions. Image not found or type unknown

Par **panda**, le **12/05/2006** à **09:29**

:))

Merci beaucoup !!! Image not found or type unknown

En fait je me suis mise en quête d'un prof pour cet été, je pense que j'ai trouvé, elle va me préparer de façon "intensive" !!

Je me dis que de toute façon si ca na marche pas, j'ai toujours comme tu le dis la porte de sortie en deuxième année !

Mais là j'ai commencé à travailler seule..et je peux vous dire que tout cela me semble bien .Shock:

compliqué, ce sont des notions que je ne connais pas du tout, et ce n'ets pas évident..... Image not found or type unknown